



Information Produit : SABRIL 500 mg en sachet-dose

Paris, France - le 10 mai 2023

Nous comprenons les inquiétudes exprimées par les patients sur leurs difficultés à s'approvisionner en SABRIL 500 mg en sachet-dose. Nous sommes pleinement mobilisés, avec nos partenaires, pour permettre à chaque patient d'avoir accès à ce traitement.

Le SABRIL est fabriqué par plusieurs partenaires industriels de Sanofi.

Un de ces partenaires a rencontré des difficultés de production en début d'année avec pour conséquence un retard sur les livraisons attendues au printemps.

Pour éviter tout risque de rupture, Sanofi a décidé dès le mois de février 2023, en accord avec l'ANSM, de mettre en place un contingentement du SABRIL 500 mg en sachet-dose.

Cela signifie que nous disposons des stocks nécessaires pour répondre aux besoins des patients mais que la distribution en pharmacie et à l'hôpital est organisée selon une procédure spécifique prévue par l'ANSM afin de gérer au mieux les stocks le temps que la production industrielle revienne à la normale.

Concrètement, si un patient a besoin de SABRIL 500 mg en sachet-dose, il doit s'adresser à son pharmacien qui fera une demande directement auprès de Sanofi. Le produit sera ensuite livré au pharmacien dans les 48h au plus tard.

Depuis la mise en place du contingentement le 1^{er} mars 2023, Sanofi a honoré 100% des demandes effectuées dans le cadre de cette procédure.

Compte-tenu des témoignages de patients sur leur difficulté à accéder à ce produit, nous allons renforcer la communication auprès des pharmaciens pour rappeler la procédure mise en place afin de répondre aux demandes des patients.

A ce stade, nous prévoyons de maintenir le contingentement du SABRIL 500 mg en sachet-dose jusqu'à l'été 2023.